



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Dans le cadre de la campagne nationale de prévention des risques de cambriolages en période de vacances estivales, la municipalité du Bourget-du-Lac s'associe chaque année à cette opération en vous proposant, si vous le souhaitez, des surveillances régulières de la police municipale aux abords de votre habitation, lors des patrouilles de ce service.

Il vous est ainsi proposé, à l'occasion d'un départ en vacances durant la période comprise entre le **1^{er} juillet et le 31 août**, de remplir le coupon ci-joint et de le remettre à l'accueil de la mairie du Bourget-du-Lac qui le transmettra à la police municipale. Vous pouvez également l'envoyer directement par courrier à l'adresse suivante: **Police Municipale - 7 rue des Ecoles - 73370 Le Bourget-du-Lac.** Ce document confidentiel sera diffusé également à la Gendarmerie Nationale.

La police municipale contribuera ainsi, en votre absence, à garantir une meilleure sécurité de vos biens; vous comprendrez cependant qu'elle ne pourra assumer à elle seule cette sécurité et que la responsabilité de la Commune ne saurait être engagée en cas de sinistre. Il ne s'agit en effet pas d'une mission de gardiennage mais plutôt d'une opération préventive et dissuasive.

Lors d'une absence prolongée, il est recommandé de confier vos clés à une personne de confiance qui viendra régulièrement ouvrir les volets, vider la boîte à lettres, etc... De même, des dispositifs vendus dans le commerce permettront de programmer un éclairage intérieur ou extérieur.



Nom et Prénom:

Autorise les services de police municipale ou de gendarmerie à accéder aux abords de l'habitation, dont l'adresse figure ci-après, afin d'en vérifier son intégrité

Adresse:.....

Type d'habitation:

Maison individuelle maison mitoyenne appartement

Possibilité de pénétrer dans le jardin OUI NON

Système d'alarme OUI NON

Dates d'absences: du au

Lieu des vacances et téléphone:

Nom, adresse et téléphone de la personne de votre entourage à aviser en cas d'urgence:

.....
.....

Consignes particulières:

.....
.....